

180975

Prof. Bruins  
22d

# DISCOURS

SUR L'IMPORTANCE D'UN OUVRAGE ARABE DU

X<sup>ME</sup> SIÈCLE INTITULÉ

كتاب عجائب الهند

OU

LIVRE DES MERVEILLES DE L'INDE

PRONONCÉ PAR

**P. A. VAN DER LITH.**

Tiré du vol. II des Travaux de la 6<sup>e</sup> session du Congrès international  
des Orientalistes à Leide.

LEIDE. — E. J. BRILL.

1884.

oct  
5

V. oct.

975





# DISCOURS

SUR L'IMPORTANCE D'UN OUVRAGE ARABE DU

X<sup>ME</sup> SIÈCLE INTITULÉ

كتاب عجایب الهند

OU

LIVRE DES MERVEILLES DE L'INDE.

PRONONCÉ PAR

**P. A. VAN DER LITH.**

---

Tiré du vol. II des Travaux de la 6e session du Congrès international  
des Orientalistes à Leide.

---

LEIDE. — E. J. BRILL.  
1884.





# COMMUNICATION

SUR L'IMPORTANCE DU

## „LIVRE DES MERVEILLES DE L'INDE”.

Vous le savez, Messieurs, la littérature arabe est très riche en ouvrages de géographie. Dans le nombre il y en a beaucoup qui présentent un grand intérêt, surtout lorsqu'ils contiennent des données plus ou moins scientifiques sur le monde connu, comme ceux de Mas'oudi, d'Edrisi et même d'Abou'lféda, dont M. S. Guyard vient de mener à bonne fin la traduction; — heureux événement dont il faut féliciter et l'auteur et la science, qui lui a déjà tant d'obligations. Mais parmi ces ouvrages, il en est d'autres encore dont l'importance est assez grande, quoiqu'on n'y trouve que des relations de voyage dans les pays lointains fort décousues, voire même de simples contes de matelots. La plupart de ces récits se transmettent de bouche en bouche, jusqu'à ce qu'ils soient recueillis par quelque auteur, savant ou simple amateur, qui les reproduit avec tous les embellissements dont la tradition orale les a brodés. Il va sans dire que l'intérêt d'un recueil de ce genre est d'autant plus grand, que le moment où il a été rédigé est plus rapproché de l'époque à laquelle les conteurs originaux ont vécu. Sous ce rapport, les „Mer-

veilles de l'Inde", dont le texte arabe a maintenant été publié pour la première fois<sup>1)</sup>, est d'une très grande importance, puisque ce livre a été composé par quelqu'un qui vivait au XI<sup>ème</sup> siècle, et qui a frayed avec des marins arabes, persans, et autres. Ce recueil d'environ 130 récits, relatifs aux mers de l'Inde et de la Chine et aux régions voisines, reproduit les contes de ces marins, que l'auteur dit avoir puisés dans beaucoup de cas aux sources mêmes; il les a recueillis de la bouche des marins et les donne tels qu'il les a entendus. Si donc notre auteur dit la vérité — et nous n'avons aucun motif d'en douter<sup>2)</sup> — nous avons affaire à un recueil presque contemporain des meilleurs écrits des géographes arabes. Il renferme de nombreux indices qui peuvent contribuer, soit à confirmer ce que nous savons déjà par ces géographes, au sujet des villes de l'Inde, du Cambodge, de l'Archipel malais, du pays des Zendjs, et de la Chine, soit à fournir des données nouvelles. Tel étant le cas, il me semble, même après la publication de la traduction de M. Devis, que le texte arabe méritait d'être publié pour attirer l'attention de ceux qui s'intéressent à la géographie de ces pays aux IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> siècles. Vous me permettrez, Messieurs, de vous donner quelques détails, qui vous mettront en état de juger de la nature de cet ouvrage.

Comme l'indique le titre du livre, — et comme, du reste, c'est presque toujours le cas quand il s'agit de récits de marins des anciens temps, — le merveilleux joue un grand rôle

---

1) كتاب عجائب الهند ou Livre des merveilles de l'Inde. Texte arabe par P. A. van der Lith. Traduction française par L. Marcel Devis. Leiden E. J. Brill, 1883.

2) Depuis que ce discours a été prononcé, M. C. Schumann a publié dans „Petermann's Mittheilungen Ergänzungsheft Nr. 73 un travail intéressant sur les pays qui produisent la canelle (Kritische Untersuchungen über die Zimtländer). Il y fait mention (p. 46) des „Merveilles", qu'il ne connaît que par la traduction publiée par M. Devis en 1878, et il en conteste l'importance, parce que l'ouvrage, suivant lui, ne serait qu'une compilation datant tout au plus du XIV<sup>ème</sup> siècle. Je ne doute pas que M. Schumann ne reconnaisse son erreur, lorsqu'il aura pris connaissance du texte arabe qui repose sur une copie de l'an 1013.

dans notre recueil. Les histoires fabuleuses, les contes de serpents et d'oiseaux monstrueux, ne font donc pas défaut. Mais il s'en trouve aussi d'autres qui frappent par leur simplicité et par leur accent de vérité. Ceux-ci sans doute nous inspirent le plus d'intérêt, mais les fables elles-mêmes ne m'en semblent pas tout à fait dépourvues, car il n'est point impossible qu'en cherchant bien on puisse y découvrir comme des grains cachés de vérité. Dans certains cas il se détachera une lueur de la comparaison de plusieurs rédactions de la même fable, indépendantes les unes des autres, et ce rayon aidera peut-être à retrouver la source originale d'où la fable est sortie. Permettez-moi d'en donner l'exemple suivant, signalé déjà par M. Devic.

Vous connaissez l'histoire de ces serpents de mer — *tannin* —, créatures terrifiantes aux yeux des marins de l'orient, que l'on retrouve un peu partout. Mas'oudi, tout en doutant bien un peu de leur existence, n'en rapporte pas moins beaucoup de récits extraordinaires qui avaient cours de son temps sur leur compte. Mais parmi tous ces on-dit il y en a un qui suggère la solution naturelle du phénomène, et que Mas'oudi nous donne en même temps que les récits les plus extravagants. „Les uns”, dit-il <sup>1)</sup> „pensent que le tannin est un vent „noir, qui se forme au fond des eaux, monte vers les couches supérieures de l'atmosphère et s'attache aux nuages, „semblable au zoubaah (trombe de terre) qui se soulève sur „le sol et fait tournoyer avec lui la poussière et tous les débris de plantes desséchées et arides. Ce vent s'étend sur „un plus grand espace à mesure qu'il s'élève dans les airs, „de sorte qu'en voyant ce sombre nuage accompagné d'obscurité et de tempêtes, on a cru que c'était un serpent noir „sorti de la mer”. Et voilà que notre auteur, qui croit bien,

---

1) Mas'oudi, Les Prairies d'or I, ch. XIV, 266. Je ne fais que rendre la traduction excellente de Mrs. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille.

lui, au serpent de mer, nous donne une description du tannin, qui confirme de tous points l'opinion mentionnée par Mas'oudi, et qui démontre bien clairement que ces affreux tannin ne sont que des trombes maritimes. „Il y a" dit-il <sup>1)</sup> „dans la mer des serpents monstrueux, énormes, nommés „tannin. Au milieu de l'hiver, quand les nuages rasant la „surface de l'eau, ce tannin, gêné par la chaleur de la mer, „sort des flots, et entre dans la nue;... Saisi par le froid „du nuage, il y reste emprisonné; et les vents venant à souffler à la surface de l'eau, le nuage monte et entraîne le tannin. Ce nuage, s'épaississant, voyage d'un point de l'horizon à l'autre; mais quand il a répandu toute l'eau qu'il contenait et qu'il n'est plus qu'une vapeur légère comme les atomes de poussière que le vent éparpille et disperse, alors le tannin, que rien ne soutient plus, tombe tantôt à terre et tantôt dans la mer... Des marins... m'ont raconté qu'ils l'avaient vu plus d'une fois, passant sur leurs têtes, noir, allongé dans les nuages, descendant dans les couches inférieures, quand les nuées se relâchaient, et parfois alors laissant pendre dans l'air le bout de sa queue; mais dès qu'il sentait la fraîcheur, il se repliait dans la nue et disparaissait aux regards". Il va sans dire que notre auteur ne manque pas de raconter les prouesses de ce tannin, qui dévore tout le bétail dans les pays où Allah le fait tomber; mais la description est prise sur le vif, et démontre qu'il s'agit en réalité d'un phénomène tout ordinaire.

Les „Merveilles" elles-mêmes fournissent un exemple de la manière dont un récit merveilleux peut naître d'un fait très simple, mais resté incompris d'observateurs très superficiels. On y raconte <sup>2)</sup> que des voyageurs qui s'avancent vers les parages de la Chine, ayant été surpris par une tempête formidable, se voient entraînés vers un feu effrayant qui en-

1) Merveilles de l'Inde, p. 41.

2) Merveilles de l'Inde, p. 20.

flamme l'horizon tout entier. L'effroi leur fait perdre leur présence d'esprit; plutôt que de brûler ils veulent faire chavirer leur navire. Heureusement pourtant il se trouve parmi eux un marchand de Cadix. „Calmez-vous" leur dit-il „ce spectacle, que j'ai vu déjà une fois dans mon pays d'Espagne, „n'a rien d'effrayant. Ce feu n'est qu'une île bordée et entourée de montagnes, sur laquelle se brisent les flots de „l'Océan; durant la nuit, cela produit l'effet d'un feu prodigieux, qui effraye l'ignorant". Supposez ces marins sauvés du naufrage sans que le mystère leur eût été expliqué, voilà lancés les légendes décrivant des mers de feu!

Ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de vous l'indiquer, notre auteur parle surtout des pays de l'Inde, du Cambodge, de la Chine, de l'Archipel malais, même du pays des Zendjs. Ses amis ont vu Sindân, Soubâra, Tanah, Seimour, Sindabour, Koulam et l'île de Sérendib et en parlent. Sanderfoulat, Senf, Komâr ou Khmer, Khanfou et Khamdân ne leur sont pas inconnus. Les îles de Waq-Waq, que notre ami de Goeje <sup>1)</sup> a identifiées avec le Japon, sont visitées par eux; le Kambaloh est le théâtre de quelques-uns de leurs récits. Épars dans tout l'ouvrage se trouvent des traits de mœurs et de caractère, dont quelques-uns sont émouvants, d'autres fort amusants, quoique parfois un peu lestes. On y trouvera, — mais curieusement brodée — l'histoire des Balânjarîya de Mas'oudi <sup>2)</sup> (nommés, dans les „Merveilles" <sup>3)</sup> Balâoudjer), gens qui se sacrifient à la mort de leur roi, connus déjà d'Abou

---

1) M. J. de Goeje, Arabische berichten over Japan dans: Verslagen en Mededeelingen der Koninkl. Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde 2e reeks X, traduit, mais d'une manière qui laisse beaucoup à désirer dans les Annales de l'Extrême Orient, 5<sup>me</sup> Année. Je saisis cette occasion pour exprimer déjà ici à mon savant ami ma très vive gratitude pour l'assistance qu'il n'a cessé de me donner, et sans laquelle il m'eût été impossible de mener à bonne fin la publication des „Merveilles".

2) II, 85.

3) P. 115.

Zeyd <sup>1)</sup>, mentionnés par Marco Polo <sup>2)</sup>. Les bhikshu, ou moines mendiants de l'Inde se reconnaissent facilement sous le nom de Bikour <sup>3)</sup>, que leur donne notre auteur, mieux encore que les bairâgi sous celui de baykardjy employé par Abou Zeyd <sup>4)</sup>; — même on ne regrettera pas l'erreur de notre auteur, qui confond les sarabha's avec les girafes <sup>5)</sup>, puisqu'elle suggère un rapprochement entre le nom de l'animal mythique et celui du quadrupède connu. J'aurai, d'ailleurs, l'occasion de traiter de tout cela dans la seconde partie de notre publication, et de toucher aussi à beaucoup d'autres questions. Mais ce qui vous intéressera le plus pour le moment, Messieurs, puisque nous sommes ici dans la section Polynésienne, ce seront sans doute les communications de notre auteur par rapport à l'Archipel malais, lesquelles ne forment pas la partie la moins intéressante du recueil.

On sait déjà depuis longtemps que les états du Maharadja de Zabedj étaient situés dans l'Archipel indien, et que l'île de Java en aurait été le centre. Il y avait donc grande probabilité que la véritable île de Zabedj n'est autre que l'île de Java. Il restait pourtant encore des doutes. Mais il me semble, d'après ce que nous en dit notre auteur, qu'il n'est plus permis d'hésiter, et qu'il est bien certain que l'île de Zabedj et l'île de Java ne font qu'un. Je désire être bien compris. Je ne prétends pas que les géographes arabes, en parlant des îles de Zabedj, aient toujours en vue l'île de Java, puisque on sait trop bien comment ils confondent ensemble les pays de l'extrême Orient; mais je soutiens que la véritable Zabedj, qui donnait son nom aux états du Maharadja, ne peut être que l'île de Java. Voici pourquoi j'ose le pré-

1) Reinaud, Relation des voyages I, 121 et note.

2) The book of Ser Marco Polo ed. by Col. H. Yule II, 323.

3) P. 155.

4) P. 133.

5) P. 125.

tendre, — indépendamment des autres preuves qui ont déjà été produites.

Notre auteur parle trois fois <sup>1)</sup> de l'île de Zabedj. La première fois <sup>2)</sup> il ne s'agit que d'un conte, qui démontre, — comme d'ailleurs bien d'autres histoires concernant le Zabedj — qu'une partie de l'île était très peuplée et florissante. Mais une autre histoire <sup>3)</sup> présente beaucoup plus d'intérêt. Je vous en donnerai le texte arabe avec la traduction de M. Devic.

وحدثت عن رجل يقال له ابو طاهر البغدادي أنه قال دخلت  
الزابج ومن بلاد جزيرة الزابج بلد يقال له مرقاوند فيه عنبر كثير  
جدا وأنه ما حمل احد قط من ذلك العنبر في مركبه وخرج عن  
البلد الا رجوع اليه وأنهم يجتالون في بيع العنبر على الغباء ومن لا  
يعرف خبير العنبر باع بأرخص سعر وأقل ثمن وان لاني طاهر هذا كان  
في المركب شيء من العنبر قد حمل سراً من صاحب المركب فرجعت  
الريح عليهم وردتهم الى البلد

„Un personnage nommé Abou Taher, de Bagdad, contait  
„qu'il avait fait le voyage du Zabedj et visité une des villes  
„de l'île du Zabedj appelée ..... où l'ambre (gris) abonde.  
„Mais quiconque s'en va du pays avec une provision de cet  
„ambre dans son navire s'y voit bientôt ramené. Les indigè-  
„nes font de leur mieux pour en vendre aux étrangers, et  
„ceux qui ignorent cette particularité de l'ambre en achètent  
„beaucoup à vil prix. Et cet Abou Taher en avait emporté  
„une certaine quantité dans le navire, à l'insu du patron,  
„mais le vent devint contraire et les ramena dans l'île.”

Vous remarquerez, Messieurs, qu'il s'agit ici d'une ville de  
Java, que l'auteur nomme مرقاوند, Markawind. Quelle peut  
être cette ville? Il me semble qu'on ne peut lire que مرقاويد

1) Il en fait encore mention 2 ou 3 fois en passant, mais sans que ce qu'il dit  
donne lieu à quelque remarque.

2) P. 137.

3) P. 150.

Mazafawid, évidemment le célèbre Madjapâhit (ꦩꦗꦧꦥꦲꦶꦠ), la capitale d'un royaume hindou à Java. Il y a quelques années, cette solution eût été jugée bien peu probable, puisqu'on croyait, d'après les chroniques (babads) javanaises, que la fondation du royaume de Madjapâhit ne datait que du 13<sup>me</sup> siècle. Mais notre ami Kern <sup>1)</sup> a déjà prouvé d'une manière qui ne laisse plus de place au doute, que d'après des documents trouvés à Java même, il y avait déjà en 840 un Outtounga-déwa — roi suprême — à Madjapâhit. Notre conjecture n'est donc point du tout hasardée puisque le copiste, ne connaissant pas le nom du pays, a très bien pu transporter le point du ꦶ sur le ꦶ, et écrire ꦶ, au lieu de ꦶ. Il restera donc Mazafawind, et même si l'on n'accepte pas la conjecture qui fait lire فاويد au lieu de فاوند, (ce qui pourtant pourrait très bien s'expliquer en admettant que le copiste a écrit ꦶ pour ꦶ) le nom de Madjapâhit est très reconnaissable. Notre conjecture est d'autant plus admissible qu'il s'agit ici d'un article de commerce, l'ambre, qui était très recherché à Java, comme nous l'apprend la relation suivante, tirée des chroniques malaises <sup>2)</sup>: لاڭ يڭ دڤام سکلين تانه جاو يڭ دڤاسير :

در کولس سکولنن دان دار ویتن سویتنن دان یڭ دڤارت سمقی  
 کسگار کیدول سکلینی دانغ مغادف سغناث دغن اڤتینن دان فرمبهی  
 دان یڭ در تیمر قون دانغ در بندان دان سیران دان کرنوک مسخ  
 دغن فرمبهی اد لیلان اد چندان اد مسوی اد کایو مانس اد فال  
 دان چغکه ترلال بایف برتمبن دان لاڭ بیراف در قد عبر...

1) Verslagen en Mededeelingen van de Kon. Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde 2e reeks I, p. 233. Tijdschrift v. Ind. taal- land- en volkenkunde XX, 228. Il faut remarquer, — c'est M. Kern qui m'a fait l'observation — que l'auteur arabe rends le ꦶ (dj) javanais par ꦶ, ce qui est aussi le cas ailleurs, comme Zabdj pour Djawa . . . ., Zendji pour Djenggi (Kern dans Versl. en Med. v. d. Kon. Akad. v. W. Afd. Lett. 2e R. X. 92.)

2) Collection des principales chroniques malayes publiée par Dulaurier, Chronique de Paseih I.. La traduction se trouve Journal asiatique, Juin 1849, p. 529.

„A Java, les populations du littoral qui relevaient de lui, „occupaient tout l'ouest et tout l'est, et celles de l'intérieur „s'étendaient jusqu'à la mer meridionale. Toutes venaient lui „offrir leurs hommages et leurs tributs. On voyait accourir „de l'est les peuples de Bandân, de Siran, de Larantouka, „apportant chacun leurs redevances, le cire, le bois de San- „dal, le salpêtre, la cannelle, la noix de muscade, les clous „de girofle par monceaux, *ainsi que de l'ambre . . .*”

La légende, que notre auteur applique à Zabedj est une de celles qui ne se rapportent pas du tout à un pays déterminé, mais qui se transmettent de bouche en bouche et font, pour ainsi dire, le tour du monde. On la retrouve déjà dans le Périple de la Mer Érythrée, mais, comme on y a le lire, l'auteur grec qui la raconte, la fait se rapporter à une des villes de l'Arabie même.

. . . . και μετ' αὐτοὺς ὄρμος ἀποδεδειγμένος τοῦ Σαχαλίτου λιβάνου πρὸς ἐμβολήν, Μόσχα λιμὴν λεγόμενος, εἰς ἣν ἀπὸ Κανῆς συνήθως πλοῖα πέμπεται τινα, καὶ παραπλέοντα ἀπὸ Λιμυρικῆς ἢ Βαρυγάζων ὀψινοῖς καιροῖς παραχειμάσαντα παρὰ τῶν βασιλικῶν πρὸς ὀθόνιον καὶ σῖτον καὶ ἔλαιον λιβανον ἀντιφορτίζουσι παρ' ὄλον τὸν Σαχαλίτην χώμασι κείμενον καὶ ἀφύλακτον, δυνάμει θεῶν τινὶ τοῦτον τὸν τόπον ἐπιτηρούντων· οὔτε γὰρ λάθρα οὔτε Φανερώς χωρὶς βασιλικῆς δώσεως εἰς πλοῖον ἐμβληθῆναι δύναται· κἄν χονδρον τις ἄρῃ, οὐ δύναται πλεῦσαι τὸ πλοῖον ἀπὸ (τοῦ) λιμένος <sup>1)</sup>. D'après cette tradition, on entasse des monceaux d'encens arabe sur les bords du golfe Sachalite, sans qu'il soit nécessaire de les garder, parce qu'un dieu protège cette contrée. Personne ne peut emporter dans son navire la moindre parcelle de cet encens, sans la permission du Roi, fût-ce un grain, parce que dans ce cas, le dieu l'empêche de quitter le pays.

Il faut admirer la persistance de cette légende, qui se per-

1) Geographi Graeci Minores ed. C. Muller I, 282. Fabricius, Der Periplus des Erythraischen Meeres p. 71.

pétue jusque dans le X<sup>me</sup> siècle, et qui alors est racontée par des marins arabes, qui ne se doutent pas qu'un auteur grec avait déjà rapporté cette même tradition plusieurs siècles auparavant et qu'il l'avait rapportée à leur propre péninsule.

Je crois, Messieurs, qu'après ce que j'ai dit, vous me permettrez de soutenir, que le royaume de Madjapâhit n'était pas inconnu à notre auteur, — que nos „Merveilles” prouvent de nouveau que M. Kern a raison en attribuant à la fondation de ce royaume une date de beaucoup antérieure à celle admise par Raffles — et que le vrai Zbedj est l'île de Java. Quant à ce dernier point, nos Merveilles fournissent une nouvelle preuve.

En parlant du pays de Zbedj<sup>1)</sup>, notre auteur raconte qu'il y existe une coutume d'après laquelle personne, soit indigène soit étranger, soit musulman, ne peut s'asseoir en présence du roi autrement que les jambes croisées; — dans la posture qu'il nomme „bersila”. Eh bien! Messieurs, ce mot est un mot malais, bien connu et en même temps — quoique sans le préfixe *بر* — javanais (*ساڠسا*), et il désigne justement cette manière de s'asseoir. Dans cette même histoire, l'auteur fait mention du roi javanais, dont notre manuscrit a écrit le nom de différentes manières *نندا نانا كله* et *ندى نانا*. Quel pouvait bien être ce nom? Le mot de Kala (*ساڠسا*) est bien connu comme un des noms de Siwah, emblème de la force destructrice: comme tel, il ne fait pas mauvaise figure dans un nom de prince javanais, car beaucoup de ces noms étaient empruntés à la langue et à la mythologie des Hindous<sup>2)</sup>. Dans *نانا* il n'est pas difficile de retrouver Nata (*ساڠسا*), le titre de Prince par excellence, qu'on rencontre aussi dans les listes des rois

1) P. 154.

2) Depuis que ce discours a été prononcé, mon ami M. Vreede m'a indiqué une liste de rois javanais antérieurs à la fondation de Madjapâhit, dans laquelle se retrouve le nom de Kala. Voir, *Bijdragen tot de taal-, land- en volkenkunde v. Ned. Indië*, N. volgr. VII, p. 264.

de Madjapâhit, communiquées par Raffles <sup>1)</sup>. Restent *نمر* et *نمد*, — mots sans doute fort corrompus, mais que peut-être on pourrait identifier avec le titre royal indien de Sri (*سرى*, *سرى*) ou le Brillant, porté par des personnages royaux de Java, et d'après quelques chroniques javanaises, par des souverains de Madjapâhit <sup>2)</sup>. Je proposerai donc de lire Sri Nata Kala, — nom qui n'a rien d'étrange. Il est vrai, que les listes des rois de Madjapâhit publiées par Raffles et d'autres auteurs ne font aucune mention de ce roi; mais on sait le peu de confiance que méritent ces listes, qui donnent des dates impossibles, et ne contiennent même pas les noms des rois dont l'existence a été révélée par les documents retrouvés et expliqués dans les derniers temps.

Ce n'est pas exclusivement de Java, que parle l'auteur du Livre des Merveilles; les marins qui lui ont fourni ses récits ont aussi visité Sumatra. Entre autres pays il mentionne ceux de Lâmeri et de Fansour, et nous fournit à leur sujet de précieuses données, qui confirment de tous points les conclusions que M. Groeneveldt <sup>3)</sup> a tirées des Annales chinoises, et ne laissent plus aucun doute sur la situation de Lâmeri.

Déjà M. Yule, dans son édition magistrale des Voyages de Marco Polo <sup>4)</sup>, jugeait très probable que la situation de Lâmeri aurait été près d'Atjeh, à l'extrémité septentrionale de Sumatra. J'avoue qu'il me restait des doutes. Il me semblait que Marco Polo, en traitant des pays de Lâmeri et de Fansour, en parlait comme de pays limitrophes. Or, il est bien certain que ce dernier pays, qui produit le meilleur camphre

1) Raffles, *History of Java*, 1817 II, 81.

2) Voir entre autres, *Journal asiatique*, Juin 1846, 548.

3) Notes on the Malay Archipelago and Malacca, compiled from Chinese sources by W. P. Groeneveldt dans „*Verhandelingen van het Bat. Genootschap van Kunsten en Wetens.* XXXIX, 1880.

4) II P. 283. Comparez du même auteur, An endeavour to elucidate Rashiduddin's Geographical Notices of India, dans *Journal of the Asiatic Society*, new Series IV, 351.

du monde, n'est autre que le pays de Barros, sur la côte occidentale de Sumatra et assez éloigné d'Atjeh. Les chroniques <sup>1)</sup> malaïes citées par Yule ne donnent pas de leur côté de renseignements précis. Elles racontent comment la première mission mahométane entreprise pour convertir Sumatra quitta Malabar, arriva à Fansour (نڬرى فسورى) et partit de là pour l'île de Lambri ou Lâmeri (نڬرى لمبرى ou فونڬ لمبرى). On pourrait donc supposer que ces deux pays étaient situés très près l'un de l'autre et douter de la position assignée au second par M. Yule. De Barros, qui donne la nomenclature des différents pays de Sumatra, désigne Atjeh et Lâmeri comme des pays adjacents, mais, ainsi que M. Yule l'a fait observer, il commet certainement quelque erreur.

On en était là lorsque les annales chinoises publiées par M. Groeneveldt vinrent fournir de nouvelles données et rendre certain ce qu'avait été avancé par M. Yule. „The country of „Lambri is situated due West of Sumatra, at a distance of „three days sailing with a fair wind.... On the east, the „country is bordered by Litai, on the West and the North „by the sea, and on the South by high mountains, at the „South of which is the sea again.... At the Northwest of „this country is the sea, at a distance of half a day is a „flat mountain, called the Hat-island; the sea at the West „of it is the great ocean and is called the Ocean of Lambri. „Ships coming from the West, all take this island as a land- „mark” <sup>2)</sup>.

D'après cette description, il faut bien admettre que Lâmeri n'a pu être situé ailleurs que sur la côte septentrionale de Sumatra, non loin de l'endroit où actuellement se trouve la capitale d'Atjeh. Le „Hat-island” serait donc, suivant M. Groeneveldt, l'île de Bras ou Poulou Bras qui maintenant encore sert

1) Collection des chron. Shedjarat Malayou II.

2) Groeneveldt, 98.

de point de repère aux navires. On hésitera d'autant moins à admettre cette conclusion, que, d'après ces mêmes annales, il ne se trouve que deux petits états entre Lâmeri et le royaume, autrefois célèbre mais maintenant disparu, de Samouthra. Ce pays était situé non loin de Paseih, dans la partie orientale de la côte septentrionale de Sumatra. Un village du nom de Samoudra, qu'on a retrouvé de nos jours près de Paseih, est peut-être un reste de ce royaume.

En rapprochant ces données des récits des „Merveilles”, on pourra se convaincre qu'ils se donnent pour ainsi dire la réplique, et se confirment réciproquement. Les Merveilles <sup>1)</sup> s'expriment ainsi :

وحدثني أنّ بحيرة لامري من الزرافة ما لا يوصف كبره وحكى عن  
من حدثته من اهل المراكب الذين كسرهم البكر أنّهم اضطروا الى المشي  
من نواحي فنصور الى لامري وكانوا لا يمشون بالليل خوفا من الزرافة  
لانّها لا تظهر بالنهار فاذا اقبل الليل صعّدوا على شجرة عظيمة خوفا  
منها فاذا كان الليل احسّوا بها تدور حولهم ويسروا بالنهار آثار وطبيها  
على الرمل وانّ بالجزيرة من النمل ما لا يوصف كثرة وخاصّة بالجزيرة  
لامري فانّ النمل فيها عظيم ۞

وحدثني أنّه سمع بعض البحريين يحكى ان بلولو بيلنك — وهو جون  
في البكر — فيه قوم يأكلون الناس لهم اذئاب وهم فيما بين ارض فنصور  
وارض لامري ۞

„Le même m'a appris que, dans l'île de Lâmeri, il y a  
„des *zarâfa* (sarabha) d'une grandeur indescriptible. On rap-  
„porte que des naufragés, forcés d'aller des parages de Fan-  
„sour vers Lâmeri, s'abstenaient de marcher la nuit par  
„crainte des *zarâfa*. Car ces bêtes ne se montrent pas le  
„jour. A l'approche de la nuit, ils se réfugiaient sur un  
„grand arbre; et, la nuit venue, ils les entendaient rôder

1) Pag. 125.

„autour d'eux; et le jour ils reconnaissaient les traces de  
„leur passage sur le sable.

„Il y a aussi dans ces îles une multitude effroyable de  
„fourmis, particulièrement dans l'île de Lâmeri où elles sont  
„énormes.

„Le même m'a conté qu'il avait entendu dire par un  
„marin, qu'à Loulou bilenk <sup>1)</sup>, qui est une baie de la mer,  
„il y a un peuple mangeur d'hommes. Ces anthropophages ont  
„des queues. Ils demeurent entre la terre de Fansour et la  
„terre de Lâmeri”.

Vous remarquerez, Messieurs, que notre livre parle de naufragés qui n'ont pas d'embarcation, puisqu'ils sont forcés de marcher. C'est donc par terre qu'ils font le trajet d'un de ces deux pays à l'autre. Donc, il ressort de nos „Merveilles” que le pays de Lâmeri est situé sur la terre ferme de Sumatra, ce qui, autant que je sache, n'est mentionné par aucun autre auteur. Au contraire, les géographes arabes <sup>2)</sup> parlent de l'île de Lâmeri. Mais comme M. Devic <sup>3)</sup> l'a déjà observé, le mot de جزيرة peut ainsi bien se dire d'une presqu'île que d'une île, et dans certains cas, comme dans la Relation du frère Odoric de Frioul <sup>4)</sup>, c'est l'île de Sumatra même qu'on désigne par ce nom.

Nos „Merveilles” nous apprennent aussi que Lâmeri et Fansour ne sont pas limitrophes, puisqu'elles disent que des anthropophages demeurent entre la terre de Fansour et celle de Lâmeri. Ils ne sont autres que les Bataks — qui sans doute sont aussi les Litai des annales chinoises, — et qui

---

1) Il m'a été impossible de déterminer la situation de cette baie, qu'on doit chercher à l'occident de Sumatra. Le mot „poulou” île, fait sans doute partie du nom.

2) Géographie d'Aboulféda II, 2. p. 130. Sir H. Elliot, History of India I, 70.

3) Dans sa traduction des Merveilles. Paris 1878, 193.

4) Louis de Backer, L'extrême orient au moyen-âge, 105.

de nos jours encore habitent les contrées de l'intérieur de Sumatra, assez proche de Baros. Et ce qui prouve qu'on peut très bien admettre que des naufragés ont fait à pied le trajet de Baros à Atjeh, c'est que cela se fait encore maintenant, puisqu'il existe dans l'intérieur du pays un ancien chemin, fort mauvais, employé par les indigènes. En 5 ou 6 jours il mène d'Atjeh à Analabou <sup>1)</sup>, sur la côte occidentale de Sumatra, d'où le reste du voyage jusqu'à Baros est assez facile. Le nom même de Lâmeri semble indiquer que ce pays se trouve au nord de Sumatra, puisqu'on y rencontre des noms de villages composés avec „Lam”, comme Lam-barou <sup>2)</sup>, Lamkali etc. M. M. J. C. Lucardie, lieutenant de vaisseau, m'a même signalé un village du nom de Lamreh, situé à Atjeh près de Toungkoup, dans les XXVI Mouklim. Il se pourrait très bien, que ce village fût un reste du pays, autrefois si connu, de Lâmeri.

Il faut, au reste, que le pays de Lâmeri ait été autrefois assez important et d'une grande étendue, puisqu'il avait donné son nom à une partie de la mer qui baigne l'île de Sumatra, et que cette île même fut nommée d'après lui. Mais à l'époque où les annales chinoises ont été écrites (1416), cette importance avait déjà diminué de beaucoup, puisque le pays ne contenait plus qu'environ mille familles.

On peut donc conclure, sans crainte d'erreur, que le pays de Lâmeri connu des Arabes était situé sur la terre ferme de Sumatra, non loin d'Atjeh, et que dans le X<sup>me</sup> siècle il existait déjà des voies de communication entre ce pays et Fansour. Quand on parle de la grande île de Lâmeri, c'est Sumatra qu'on veut dire.

Ce point acquis, il reste encore beaucoup à dire au sujet

1) Voir P. A. v. d. Lith, *Nederlandsch-Oostindië* 81.

2) Barou signifie „nouveau”. La signification de „Lam” m'est inconnue.

3) Pag. 98.

de l'île de Sumatra d'après les „Merveilles”. Vous observerez que les naufragés dont il est question se réfugient sur les arbres, de crainte des bêtes féroces que notre auteur nomme **الزرافة**. Il est impossible qu'il parle ici de girafes, puisque ces animaux ne se trouvent pas à Sumatra, et puisque les girafes étaient connues des Arabes, qui savaient bien que ce ne sont pas des bêtes dangereuses. Sans doute il est question ici de l'animal mythique dont le nom sanscrit est sarabha; animal connu des Arabes, puisqu'al-Birouni <sup>1)</sup> en parle sous le nom de charau (**شَرَو**). „Il marche” nous raconte cet auteur „sur quatre jambes, et a de plus sur le dos quatre jambes, „s'élevant dans l'air. Cet animal est armé d'une petite trompe „et de deux grosses cornes, avec lesquelles il frappe l'éléphant et le coupe en deux morceaux”. Il faut remarquer que nos naufragés ne l'ont pas vu; ils n'en rencontrent que les traces, de sorte que leur imagination a beau jeu.

Observons encore un curieux rapprochement entre notre récit et ceux des chroniques malaïes <sup>2)</sup>. Celles-ci racontent qu'un certain Marah Silou, en chassant avec son chien dans le nord de l'île de Sumatra, y rencontra une fourmi grande comme un chat, la prit et la mangea; après quoi il fonda dans cet endroit sa résidence, qu'il nomme Samoudra, ce qui signifierait „grande fourmi (**سمندر ارتيرون سمت ييغ اميت بسم**). Il est bien évident que nous n'avons ici qu'un essai, mal réussi, pour expliquer le nom de l'île Sumatra, qui, il va sans dire, a une autre dérivation. Mais cet essai prouve en même temps que les légendes parlant de fourmis énormes n'étaient pas inconnues à Sumatra. Est-ce que notre auteur s'en fait l'écho? C'est très difficile à décider, mais on avouera au moins qu'il est bien curieux de retrouver la même légende,

1) Reinaud, Fragments Arabes et Persans, relatifs à l'Inde, p. 86, 109.

2) Chron. de Paseih, 18.

ayant rapport au même pays, dans deux écrits qui, pour sûr, n'ont aucune dépendance entre eux.

J'aurais encore bien des choses à dire sur les pays malais à propos de notre publication. J'aimerais surtout à fixer votre attention sur Sérira, ou plutôt Sarbaza, qu'il faut chercher près de Palembang, sur la côte orientale de Sumatra. L'étude comparée des „Merveilles” et des annales chinoises le prouvera. J'aurais de plus à traiter de Qaqola, de Perlak, de Kalah, des îles de Nias et de Si Berout; pays mentionnés dans nos Merveilles, et de quelques particularités relatives aux habitants de Sumatra. Quant aux autres pays baignés par les mers de l'Inde et de la Chine, le livre offre de quoi faire mainte remarque qui ne serait pas dépourvue d'intérêt. Mais je ne dois pas oublier que j'ai déjà de beaucoup dépassé le temps qui m'a été accordé. Du reste, je me propose de traiter de ces matières dans la dernière partie des „Merveilles”, qui ne tardera pas à paraître. Mais ce que j'ai dit suffira, j'espère, à vous convaincre que les „Merveilles de l'Inde” sont d'une importance très grande pour tous ceux qui s'intéressent à la géographie de l'Orient au moyen-âge.

---



Quelques communications au sujet  
du Livre des Merveilles de l'Inde

(كتاب عجایب الهند)

par

P. A. VAN DER LITH.

Tiré des Actes du 8e Congrès International des Orientalistes,  
tenu en 1889 à Stockholm et à Christiania.

LEIDE. — E. J. BRILL  
1890.



## Quelques communications au sujet du Livre des Merveilles de l'Inde (كتاب عجائب الهند).

Messieurs !

Le Livre des Merveilles de l'Inde <sup>1)</sup>, sur lequel je voudrais solliciter votre attention pendant quelques instants, est une publication arabe, contenant des récits de marins et de navigateurs persans et arabes qui ont vécu entre les années 900 et 950 de notre ère. Il va sans dire qu'un livre remontant à une époque si reculée peut nous fournir de précieuses données sur l'ancienne topographie des pays étrangers que ces marins ont visités : c'est à dire l'Inde, l'Indo-Chine, la Chine, la Polynésie, Ceylan et même l'Afrique. En effet, ces données sont nombreuses dans les „Merveilles“ ; le Glossaire, l'Index géographique et les Excursions ajoutés à la publication du texte en font foi. Mais comme je suis convaincu que le dernier mot n'est pas encore dit à propos de ce livre, je prends la liberté de vous en parler dans ce Congrès *international*, puisqu'il s'agit de questions qui n'intéressent point exclusivement les arabisants, comme s'en ont pu apercevoir ceux qui ont lu les „Merveilles“. Permettez-moi d'abord de vous dire que le livre n'est point assez connu, et qu'il est à regretter que ceux qui étudient la géographie du moyen-âge ne semblent pas s'être assez occupés de cette publication. Cette assertion ne vous paraîtra pas risquée quand vous saurez qu'un savant d'un mérite aussi éminent que le célèbre professeur de Berlin, M. Sachau, en publiant le livre

---

1) Livre des Merveilles de l'Inde par le capitaine Bozorg, fils de Chahriyâr de Râmormoz. Texte arabe publié par P. A. van der Lith. Traduction française par L. Marcel Devic, Leide, E. J. Brill, 1883—1886.

d'al-Birouni sur l'Inde semble ne pas avoir consulté le Livre des Merveilles de l'Inde. Ce livre aurait pu pourtant lui donner une explication qu'il a cherchée en vain. Al-Birouni, en parlant des personnes méprisées par les Hindous, fait mention des Hađi, Doma, Candála et *Badhatau* <sup>1)</sup>. M. Sachau, dans sa traduction et annotations, dit qu'il ignore la valeur de ce dernier mot <sup>2)</sup>. Or il est bien certain que ces *Badhatau* (بَدِّهَاتَو) ne sont autres que les gens d'une caste particulière, désignés dans les „Merveilles“ sous le nom de *bahind* <sup>3)</sup> (بهند), „qui est le nom qu'on donne aux personnes en dehors de la loi, inhabiles par faiblesse, impuissance ou bassesse de remplir leurs obligations, comme sont les chanteurs, les musiciens et autres gens de tel acabit“. D'après M. Kern il s'agit sans doute du mot sanscrit „bhaṇḍa“, signifiant une personne d'une classe inférieure, paillasse, bouffon. Je constaterai en passant qu'il paraît de nouveau que l'auteur des „Merveilles“ était très bien informé en rendant correctement le son du mot sanscrit qui, dans le texte d'al-Birouni a été pris de travers.

Les „Merveilles“ prouvent en outre que dans le X<sup>me</sup> siècle déjà il existait des relations assez fréquentes entre les navigateurs arabes et persans d'un côté et les marins des pays que nous avons cités plus haut et même du Japon. On peut en conclure que les premiers ont pu puiser dans des sources étrangères et rapporter des récits propres à éveiller l'intérêt même des savants non arabisants. Je voudrais par une nouvelle citation démontrer les tentatives de bonne foi et de la véracité de l'auteur des „Merveilles de l'Inde“.

Celui-ci nous raconte <sup>4)</sup> que le tombeau du prophète Soleimân se trouve dans un temple d'or s'élevant sur une des îles Andamân. Comme ce tombeau, d'après les legendes Musulmanes, est situé dans un lieu inaccessible <sup>5)</sup>, dont elles n'indiquent ni le nom ou la situation, je me suis parfois demandé pour quoi les îles Andamân avaient été choisies pour le scène de cette légende? J'avais émis la conjecture que la réputation

1) P. ۴۹.

2) I, 101. II. 293.

3) P. 117. M. de Goeje partage cette opinion. V. son édition d'Ibn Khordadbeh, Lugd. Bat., E. J. Brill, 1889, p. 52, note 3.

4) P. 134.

5) Merveilles, p. 210.

d'anthropophagie des habitants des îles Andamân avait fait naître chez les navigateurs la croyance qu'on devait chercher ce tombeau dans une de ces îles. Le pseudo- Callisthène raconte déjà <sup>1)</sup> que des indigènes de la côte de l'Inde avaient montré autrefois à Alexandre le Grand une île lointaine, riche en or et contenant le tombeau d'un vieux roi. Quoiqu'il soit très peu probable qu'ils aient voulu viser à une des îles Andamân qu'il est impossible de distinguer de la côte, néanmoins il ne serait pas impossible que le récit des „Merveilles“ se rattachât à cette légende. On peut très-bien admettre que les navigateurs arabes, ayant entendu raconter la légende du tombeau de ce vieux roi, se sont imaginé que ce tombeau devait être celui du roi Soleimân et que dans le cours des années, ces îles, presque inabordables et évitées des marins, se sont, par analogie, identifiées avec le lieu inaccessible où repose le prophète Soleimân.

Une communication que je dois à M. Serrurier m'a procuré à ce sujet de nouvelles données. Dans un ouvrage japonais: Wa-kan-san-sai-dzu-é (1714) l'auteur raconte qu'un sage des temps anciens a été couché après sa mort sur un lit d'or *dans une des îles Andamân*. Il existe donc chez les Japonais une tradition offrant les mêmes traits caractéristiques que le récit des „Merveilles“, toutefois avec cette différence que le sage innommé du récit japonais devient dans le récit arabe le sage par excellence des traditions hébraïques et arabes: le Roi Soleimân.

Ce fait peut être expliqué de différentes manières qui ont chacune leur raison d'être et prouvent également que l'auteur des „Merveilles“ a puisé aux bonnes sources. On peut admettre qu'il ait tenu cette légende du „Tombeau dans une des îles Andamân“ des navigateurs arabes, lesquels, à leur tour, l'auront tenue de bien d'autres marins, même de Japonais, et c'est ainsi que la légende se propageant, sera devenue une tradition parmi les navigateurs arabes. Comme en outre il était de notoriété publique dans le monde musulman que Soleimân était enseveli dans un lieu inaccessible et que les îles Andamân passaient pour inabordables, il est probable que l'auteur lui-même ou bien les marins arabes ont combiné et fondu ces deux histoires, croyant avoir retrouvé Soleimân dans le sage inconnu.

---

1) III, 17. Ed. Müller, p. 120. ss.

Il est regrettable que nous ne sachons pas pertinemment à quelles sources s'est adressé le narrateur japonais; s'agit-il d'une vieille tradition japonaise? à quelle date la faire remonter? Précède-t-elle la tradition arabe ou est elle d'une date plus récente? C'est ce que nous ignorons. Quoi qu'il en soit, l'incertitude à cet égard n'empêche pas de louer l'auteur des „Merveilles“ sur l'exactitude de ses informations; il ne communiquait que des récits qu'il avait entendus de la bouche des marins, tout en les altérant quelque peu d'après ses propres idées.

Une autre solution pourtant me semble pour le moins aussi plausible que la première. Je serais disposé à admettre qu'au X<sup>me</sup> siècle les navigateurs musulmans croyaient généralement que le tombeau de Soleimân cherché depuis longtemps, se trouvait dans les îles Andamân; cette croyance était, croyons nous, si universellement admise parmi eux que les marins d'autres nations, et parmi eux les Japonais en relation avec les navigateurs arabes l'avaient aussi adoptée. C'est là probablement qu'il faut chercher la source où l'auteur japonais a puisé. Comme la personne de Soleimân, si sacrée pour les musulmans, n'avait pas d'importance populaire pour les Japonais, on ne peut pas s'étonner que son nom ne soit pas mentionné dans leurs récits. Raison de plus pour nous de conclure que l'auteur des „Merveilles“ n'a rien inventé d'essentiel et qu'il n'a rien fait que de reproduire les récits que lui fournissaient les marins de son époque. Ajoutons encore que le discours intéressant de M. Schnorr von Carolsfeld prononcé ici-même, confirme sous tous les rapports l'assertion de l'auteur des „Merveilles“, à savoir que les îles Andamân étaient autrefois peu fréquentées et presque isolées. Dans le cours de sa communication M. v. Carolsfeld nous a raconté qu'il existe dans ces îles un animal qu'on ne trouve pas en dehors de ces îles — c'est le *palinurus andamensis*; — preuve péremptoire de l'isolement complet des îles Andamân dans ces temps reculés.

A ce propos je rappellerai ici que M. Serrurier a bien voulu me communiquer le renseignement suivant: D'après quelques auteurs japonais, l'oiseau Roc vit à Madagascar. L'identité de cet oiseau légendaire avec l'apyorna (v. Livre des Merveilles, Préface, XIII) est donc parfaitement constatée.

Citons encore une particularité dont fait mention l'auteur des „Merveilles“<sup>1)</sup>. „Les Indiens“, dit-il, „portaient antrefois leurs cheveux dressés sur la tête comme des mitres et se servaient de sabres droits. A la suite d'une guerre, les vainqueurs dirent aux vaincus; «Nous ne vous épargnerons pas, à moins que vous ne portiez les cheveux baissés devant nos cheveux et les sabres courbés devant nos sabres». Les vaincus durent donc rabattre leur chevelure et recourber leurs sabres... Et cette coutume dure encore parmi ces tribus“. — Il est impossible de déterminer de quelle tribu il est ici question; néanmoins cette particularité, bien que n'ayant donc pas une grande valeur historique offre sans doute un exemple de cette coutume généralement répandu, que les vaincus, en signe de soumission, devaient porter les cheveux rabattus. M. Wilken a traité largement de ce sujet: voici un passage de son article dans la Revue Coloniale internationale<sup>2)</sup>. Il y dit: „Durch den Besitz der Haare ist man fürs Jenseits des Besitzes versichert desjenigen, dem diese Haare entnommen sind. Nichts ist daher natürlicher als dass man, auch selbst als es bereits gebräuchlich geworden Kriegsgefangenen das Leben zu schenken und sie als Sklaven zu benutzen, dieser Ursache halber dabei beharrte, dem Besitz ihrer Haare grossen Werth beizulegen, und daher auch fortfuhr dieselben abzuschneiden. Auf solche Weise muss auch hie und da das Tragen kurzgeschnittener Haare ein Kennzeichen der Sklaverei geworden sein, welches später auf diejenigen ausgedehnt wurde, welche, in Folge anderer Ursachen als Kriegsgefangenschaft, ihre Freiheit verloren hatten“. De telles coutumes ont la vie tenace: de nos jours encore dans quelques îles de la Polynésie (e. a. dans l'île de Serang<sup>3)</sup>) les femmes regardent comme lâches les hommes qui portent les cheveux rasés.

L'usage de couper la tête aux ennemis vaincus (koppennellen), nous ramène à l'île de Neyân, où, suivant le Livre des Merveilles,<sup>4)</sup> cette coutume était en pleine vigueur. Si,

---

1) P. 148.

2) 1887. I, 409. (Ueber das Haaropfer.)

3) Riedel, De sluik- en kroesharige rassen tusschen Selebes en Papua, 's Gravenhage, M. Nyhoff, 1886.

4) p. 126.

outre les preuves alléguées <sup>1)</sup> en faveur de l'identité de cette île avec celle de Nias, il en fallait encore d'autres, on pourrait citer une publication du Dr. E. Modigliani, membre correspondant de la Société Géographique italienne. Cet intrépide voyageur a séjourné plus d'une année dans l'île de Nias: les particularités de son séjour qu'il a publiées <sup>2)</sup> confirment l'existence des coutumes, dont parlaient déjà les „Merveilles“ sous el-Neyan, coutumes qui l'on trouve encore de nos jours dans l'île de Nias. Il a vu lui même des crânes humains attachés aux poutres des habitations (Dappertutto osservai . . . case presso le quali erano legati ad un palo crani umani in numero di due, tre et perfino sette). Et ailleurs; „In ogni kampun di quelli che ebbi occasione di visitare, accanto alla cosidetta casa di guardia, si trova una piccola tettoia sotto la quale vidi esposti due e perfino venti teste, che furone tagliate ai prigionieri di guerra“.

Les „Merveilles“ mentionnent encore une singularité propre aux indigènes de l'île de Neyân. „Quant à l'or“, disent-ils, „les habitants de cette île le regardent comme sans valeur et n'en font pas plus de cas que nous du cuivre“. Dans mes annotations (p. 246), j'ai reconnu que je ne pouvais guère expliquer cette citation: un examen plus approfondi me porte à émettre l'explication suivante. L'île de Sumatra et les îles environnantes passaient depuis longtemps pour contenir d'abondantes richesses en or. M. Kern a allégué de fortes raisons pour identifier Sumatra dans Suwarna-dwîpa, l'île d'or des Kathâsarit sâgara <sup>3)</sup>. Et il est évident que pendant quelque temps du moins, les Portugais ont cru à l'abondance aurifère de Nias puisque sur les anciennes cartes portugaises l'île d'or (de ouro) est souvent indiquée, occupant à peu près la situation actuelle de Nias <sup>4)</sup>. Il y eut en 1520 sous le commandement de D. Pacheco une expédition ayant pour but d'aborder dans quelques îles riches

1) Merveilles, p. 245.

2) Bolletino della società geografica italiana. Oct. et Nov. 1886.

3) Java en het goudeiland volgens de oudste berichten, dans „Bijdragen tot de taal- land- en volkenkunde van Ned. Indië“, III, 4, p. 644.

4) P. e. sur la carte du monde (nova totius orbis terrae descriptio) dans le 2<sup>d</sup> vol. du Begin ende voortgangh der Ver. O. I. Cie, 1646. M. Modigliani m'a affirmé le fait quant aux autres cartes portugaises.

en or et situées au sud-ouest de Sumatra <sup>1)</sup>. Cette expédition fut infructueuse puisqu'on ne parvint pas à les trouver. Je ne prétends pas que Nias soit l'île d'or si longtemps cherchée; seulement il me semble certain que pendant quelque temps on a cru que Nias, ou quelque autre île analogue près de Sumatra était aurifère. Les légendes même de Nias en font foi. M. Modigliani m'a communiqué la légende suivante, qu'on lui a racontée à Nias, comme autrefois on l'avait racontée au missionnaire M. Sundermann <sup>2)</sup>. L'or, selon cette légende, est venu à Nias, apporté par un cerf tout composé de ce métal, mais il n'y resta pas longtemps; — il passa la mer, et se retira dans les cavernes où gît l'or, nommées dans leur langage „Toghi ana'a“.

Cette réputation aurifère peut déjà justifier l'origine du récit des „Merveilles“. M. Modigliani ajoute plus loin: „Aujourd'hui même on peut dire que les habitants de Nias apprécient plus le cuivre que l'or; bien qu'ils n'ignorent pas la valeur de l'or, c'est pourtant le cuivre dont ils importent une plus grande quantité. Une statistique de commerce donne les chiffres suivants:

	1884		1885
Or en poudre fl.	120.	fl.	1410
Fil de cuivre „	1853.	„	2224

Pour l'année 1853 il est entré à Nias de l'or en poudre pour une valeur de 630 fl., tandis que la quantité du fil de cuivre représentait une valeur de fl. 7440 <sup>3)</sup>. A cette communication M. Modigliani ajoute: „Si donc les marchands arabes tenaient aujourd'hui le journal de leurs excursions et s'ils affirmaient que les Niassais apprécient plus le cuivre que l'or parce qu'ils importent une plus grande quantité de cuivre que d'or, personne ne les accuserait d'exagération“.

Après avoir tenu compte des exagérations, inséparables à ce qu'il paraît des récits des navigateurs, on peut donc avoir le droit de soutenir que les récits des „Merveilles“ au sujet de

1) Marsden, The History of Sumatra, London, 1784, p. 325; V. v. Linschoten, Reysgheschrift, 1595, p. 57.

2) Sundermann, Die Insel Nias. Alg. Missionszeitschrift, 1884, p. 452.

3) Rosenberg, Verslag omtrent het eiland Nias dans Verhandelingen van het Bat. Gen. v. K. en W., XXX, p. 54.

l'île de Neyân se rapportent très bien à l'île de Nias et que tout nous porte à les accepter comme authentiques.

Ajoutons encore quelques exemples à l'appui de la véracité de notre auteur. Quand il nous parle d'une mer en feu, qui effraie beaucoup les marins <sup>1)</sup>, c'est un Espagnol qui les tranquillise en leur disant qu'il s'agit de ce qu'on nomme la phosphorescence de la mer. Il ajoute: „Ce feu s'aperçoit du pays d'Espagne; j'y suis passé une fois“ etc. Or, nous savons tous que la baie de Biscaye offre le phénomène fort ordinaire de la phosphorescence. N'oublions pas de citer les scènes d'enchantement opéré sur les crocodiles à Serboza <sup>2)</sup>, sur la côte orientale de Sumatra. Des scènes analogues se passent encore de nos jours dans beaucoup d'îles de l'archipel indien. M. le missionnaire Bieger raconte <sup>3)</sup> qu'on trouve dans le voisinage de Macassar (île de Celebes) des rivières pleines de crocodiles et qu'aucun Européen ose passer avant l'arrivée du dompteur de ces monstres. A Soumba on assure qu'en se frottant les mains du jus des oignons on est sûr de maîtriser ces animaux. Je ne puis préciser si on a essayé à Sumatra d'adoucir ou d'appriivoiser les crocodiles par ce moyen; néanmoins cela me paraît bien probable. Depuis un temps reculé on se livre dans ce pays à des conjurations ayant pour but d'enchanter les poissons afin de les prendre plus facilement <sup>4)</sup>.

Nous allons maintenant en venir à une objection faite par un savant très compétent, le Dr. Brandes <sup>5)</sup> à propos d'une hypothèse émise dans mes annotations du Livre des Merveilles.

---

1) P. 26.

2) Merveilles, p. 158.

3) Mededeelingen van het Ned. Zendelinggenootschap, XXXIV, 8.

4) Tijdschrift voor Ind. taal- land- en volkenkunde, uitg. door het Bat. Gen. van K. en W., XXIV, 308.

5) Je dois à ce même savant une remarque dont je reconnais volontiers l'exactitude. Par suite d'un malentendu on a assigné sur la carte des „Merveilles“ une position erronée aux pays du Khmer et de Senf. Comme on peut le voir dans l'Index géographique (p. 220, 222), le pays de Khmer occupait à peu près la position du royaume de Cambodge et doit donc être placé à l'occident de la rivière du Mékong, au lieu de la position à l'orient de ce fleuve. De plus, il faut substituer le nom de Senf à celui de Khmer, puisque Tsiampa était située à l'orient du Mékong, près de la côte, et assigner à la mer de Senf une position analogue. Nonobstant une revision soignée de la carte, ces erreurs m'avaient échappé.

Commençons par dire que cette objection n'attaque pas en quoi que ce soit la véracité de l'auteur arabe. Dans le Livre des Merveilles <sup>1)</sup> il est fait mention d'un royaume de l'île de Zâbedj, que l'auteur nomme **مرفاويد**. J'avais proposé de lire **مرفاويد** Mazafâwid, et de trouver ce pays parfaitement identique avec le célèbre royaume de Modjopahit <sup>2)</sup>. Je me croyais d'autant plus autorisé à émettre cette conjecture, puisque M. Kern avait prouvé, d'une manière concluante à mon avis, — que d'après un document, trouvé à Java même, il y avait déjà en 840 un roi suprême à Modjopahit. Mais M. Brandes est d'avis que l'inscription, déchiffrée par M. Kern, ne prouve pas que la fondation de l'empire de Modjopahit remonte avant le 13<sup>me</sup> siècle. Dans une note, insérée dans les „Notulen van het Bat. Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, Tome XXIV, 1886, fasc. I., p. 45“ il a allégué quelques raisons et mis en doute l'authenticité de l'inscription mentionnée; d'après „lui, elle est bien certainement d'une date ancienne, mais pourtant plus récente que l'année 840 et par suite antidatée. De plus, les traditions javanaises, balinaises, ainsi que les écrits chinois sont d'accord pour assigner une date plus récente à la fondation de l'empire de Modjopahit.

Ces observations m'étant parvenues trop tard je n'ai pu les mettre à profit dans mon livre. Et comme M. Brandes ne donnait ses observations que comme des hypothèses, je n'ai pas jugé nécessaire de les soumettre à la discussion dans le Supplément. Mais il m'écrit que des investigations postérieures lui ont donné la certitude que *l'inscription mentionnée* ne peut plus être citée à l'appui de ma conjecture.

Tout en admettant que l'observation de M. Brandes, si elle est fondée, infirme mon hypothèse je ne crois pas encore qu'il faille la rejeter comme erronée. Car rien ne prouve qu'un royau-

1) P. 150.

2) P. 232. J'avais remarqué qu'on trouvait là un exemple de la transition du  $\text{ꦏꦱ}$  javanais en arabe. On a eu la bonté de me faire remarquer que cela était assez connu, et que p. e. le  $\text{كسا}$  arabe devient  $\text{ꦏꦱ}$  en javanais. Mais ce sont là des exemples du cas contraire qui ne prouvent que le fait, qui m'était parfaitement connu, que le  $\text{ꦏꦱ}$  arabe exprime le  $\text{ꦏꦱ}$  javanais. Je ne crois donc pas avoir fait une remarque inutile en fixant l'attention sur ce fait.

me de Modjopahit, ou une ville de ce nom, n'ait pas existé antérieurement dans la contrée dont parlent les traditions citées plus haut. En outre, M. Brandes m'a écrit qu'on pourrait même citer quelques arguments, selon lui d'une valeur douteuse, témoignant que la fondation de Modjopahit est antérieure à celle que mentionnent ces traditions.

Je me permettrai de faire intervenir dans le débat M. Kern <sup>1)</sup>. Selon lui il n'est pas du tout prouvé que le document cité est falsifié. Voilà ce que ce savant dit à ce sujet :

„Les raisons que M. Brandes a fait valoir contre l'authenticité de la *praçasti* de l'année 862 çaka ont trait à quelques inexactitudes historiques. Admettons que les fautes soient assez graves pour nous persuader que le document est antidaté, s'en suit-il que l'auteur du document fût tout à fait ignorant de l'histoire? Point du tout. Il est impossible, il me semble, que le document ait été fabriqué entre 1275 et 1478. Car quel faussaire, vivant au premier siècle de l'empire (nouveau) de Modjopahit, aurait osé représenter Modjopahit comme existant déjà en 840? Il est impossible aussi que l'inscription ait été faite un peu plus qu'un siècle depuis la fondation de l'empire nouveau, car nous possédons des inscriptions de Modjopahit de 1397, lesquelles nous montrent la langue déjà tenant le milieu entre l'ancien javanais et le javanais moderne. Si donc le document a été fabriqué après date, il a dû être composé avant 1275—1280, — c'est-à-dire avant la fondation du Modjopahit des chroniques javanaises. Mais le prétendu faussaire, n'étant pas un prophète, n'aurait pu pressentir qu'il y aurait un Modjopahit futur. Il ne pouvait connaître l'existence d'un Modjopahit que par l'histoire. Ses connaissances historiques étant incomplètes il s'est peut-être mépris en datant un document de 840 à Modjopahit, mais en tout cas il doit avoir connu une résidence de ce nom avant ou pendant son époque; or ce temps est fixé en tout cas avant 1275. Ajoutons qu'il n'y a rien d'étrange dans la renais-

---

1) Comme il s'agissait ici d'une question dans laquelle je suis incompetent, j'avais averti M. Kern que je parlerais des „Merveilles“ au Congrès, en le priant de nous donner alors son opinion sur la question traitée par M. Brandes. Il a eu la bonté non seulement de se conformer à ma demande, mais aussi de me remettre le compte-rendu de son discours, qu'on lira plus haut.

sance d'un nom historique à Java; — un exemple éclatant nous en est fourni par le nom de Mataram“.

Je n'ai rien à ajouter à ces remarques si fines de mon savant ami et, malgré les objections de M. Brandes, qui du reste témoignent de son grand savoir, je crois avoir le droit de maintenir mon hypothèse et de donner par là plus de poids à la véracité de l'auteur des „Merveilles de l'Inde“.

---

e.1376





